

Nombre de membres	16
Membres présents	13
Pouvoirs	0
Exprimés	13
Oui	13
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20240515-DEL-2024-33-DE
Date de télétransmission : 17/05/2024
Date de réception préfecture : 17/05/2024



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mai, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Vice-Président.

Date de la convocation : 6 mai 2024

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN
Henri LAVAUD - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR
Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2024-33

OBJET : ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE - GR DE PAYS MONTS ET BARRAGES EN LIMOUSIN DÉNOMINATION DES BOUCLES

Monsieur le Vice-Président rappelle que dans le cadre de sa mission de coordination des activités de pleine nature, le PETR du Pays Monts et Barrages souhaite mettre en œuvre une offre de randonnée itinérante.

Ainsi, depuis 2020, le PETR du Pays Monts et Barrages et le Comité départemental de la randonnée pédestre de la Haute-Vienne portent le projet d'un itinéraire de grande randonnée sur le territoire.

L'avant-projet du GR de Pays Monts et Barrages en Limousin a été validé par la Fédération Française de Randonnée pédestre en février 2021 et l'itinéraire inscrit au PDIPR du Département de la Haute-Vienne à l'automne 2023.

Le GR de Pays Monts et Barrages en Limousin est composé de 9 étapes pour 175 km et 3 900 m de dénivelés. Il peut être découpé en trois boucles :

- boucle 1 dite « Tour du massif de Châteauneuf et du Mont Gargan » : 3 étapes, 65 km, 1 495 m de dénivelés
- boucle 2 dite « Tour Eymoutiers au lac de Vassivière » : 5 étapes, 92 km, 2 260 m de dénivelés
- boucle 3 dite « Tour des vallées : Maulde, Vienne et Combade » : 5 étapes, 105 km, 1 872 m de dénivelés

Le projet définitif proposé en concertation avec les communes traversées, devant être déposé prochainement, il convient de donner une dénomination à ces 3 boucles. Les dénominations proposées sont les suivantes :

- **Boucle 1 : « Entre Combade et Briance »**
- **Boucle 2 : « Les contreforts de Vassivière »**
- **Boucle 3 : « Les rivières de Noblat »**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité, valident ces propositions.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Vice-Président,
Laurent PAQUET**